SOMMAIRE

Cette fiche a pour objet le réseau de chantier du barrage de La Roche Talamy,
situé sur la commune de **Châtelus-le-Marcheix (Creuse)**

N°IRSP

23056.1

VOUS AVEZ DES INFORMATIONS ?
CETTE FICHE COMPORTE DES ERREURS ?
CONTACTEZ-NOUS…

irsp-contact@sfr.fr

LOCALISATION

Code INSEE – Commune(s)

23056 – Châtelus-le-Marcheix

Extrait carte Google Maps - Cliquez sur la carte pour accéder au site

SECTION(S) DE LIGNE(S)

N°IGRF

23056.01C

PONT(S)

N°IPVF

Pas de pont inventorié

TUNNEL(S)

N°ITFF

Peut-être une galerie avec voie ferrée non répertoriée

En cliquant sur certaines photos ou cartes postales, vous pouvez accéder à *Street View* de *Google*.

POUR EN SAVOIR PLUS…

http://structurae.info/ouvrages/barrage-de-roche-talamy
https://www.flickr.com/photos/groupehc/sets/72157623551870510/

L'accès à certains sites est dangereux et/ou situés sur des propriétés privées.
Ne cherchez pas à pénétrer par effraction. Essayez d'obtenir l'autorisation de pénétrer et circuler, si c'est possible.
Laissez les lieux en l'état. N'abîmez pas les clôtures et les cultures.
Refermez les barrières trouvées fermées. Ne touchez pas aux barrières trouvées ouvertes.

SITUATION GEOGRAPHIQUE

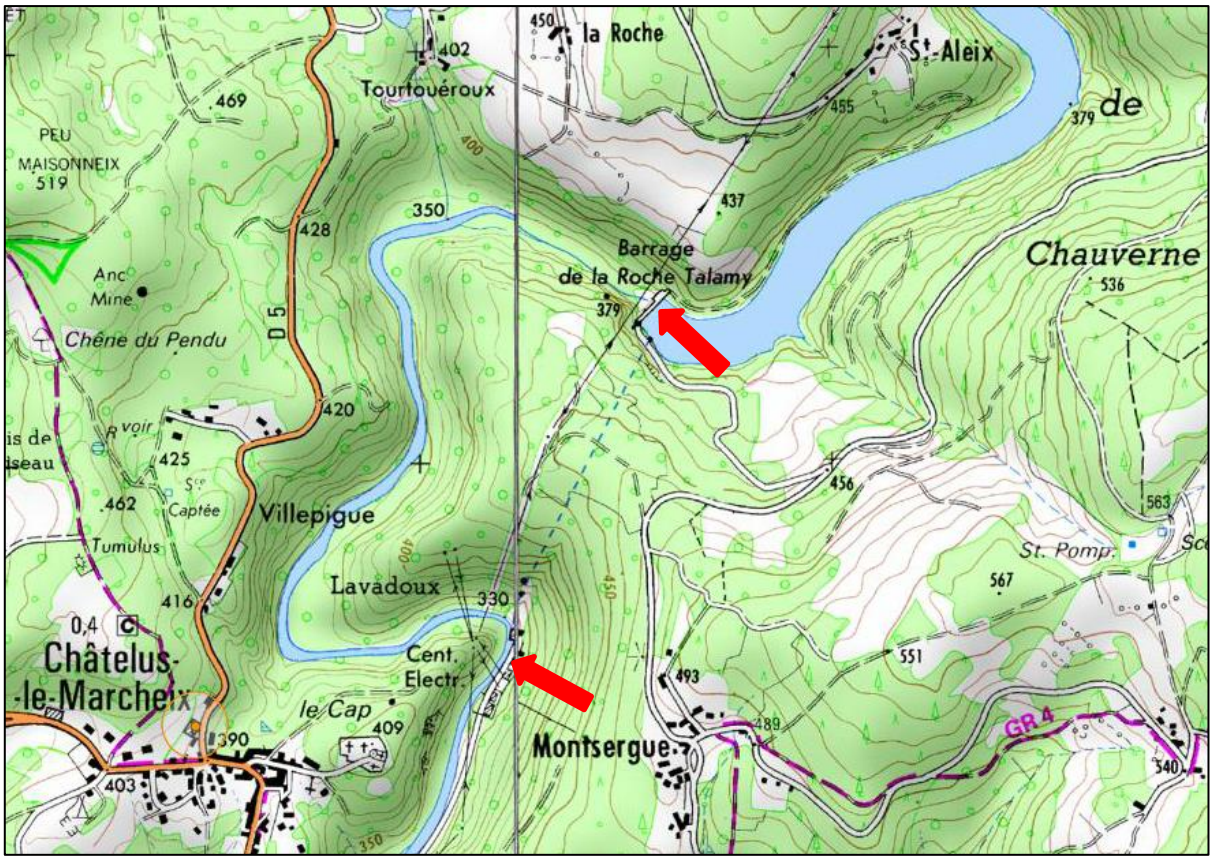

Chantiers

Etendue du réseau inconnue.
Vous avez des informations à communiquer ? Contactez IRSP…
irsp-contact@sfr.fr

Aussi nommé barrage de la *Roche-Talamie* ou de *Chez Talamy*, cet ouvrage fut construit entre 1828 et 1931. Il est situé sur la rivière du *Taurion* (ou *Thaurion*), affluent de la *Vienne*. Une galerie rejoint la centrale électrique du *Clos-Bouty*, près de *Lavadoux*.

Comme pour beaucoup de chantiers de cette époque, un réseau du type Decauville fut utilisé. Les documents trouvés sur Internet ne permettent pas de retrouver l'étendue du réseau. Il semble qu'il était concentré en amont du barrage, sur la rive gauche et au niveau du chantier de la centrale électrique.

LE RESEAU DU BARRAGE

La vue aérienne ci-contre date de 1950. Les baraquements ont été démolis. Le secteur, où les cartes postales montrent le réseau, est situé dans le cercle.

Il est très probable qu'une voie pénétrait dans galerie des conduites forcées (pointillés jaunes).

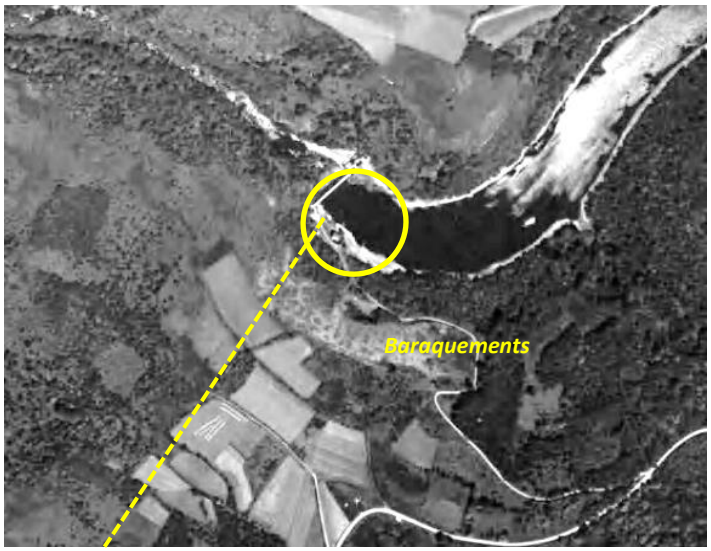

Ci-contre, vue du chantier avec les baraquements en haut.

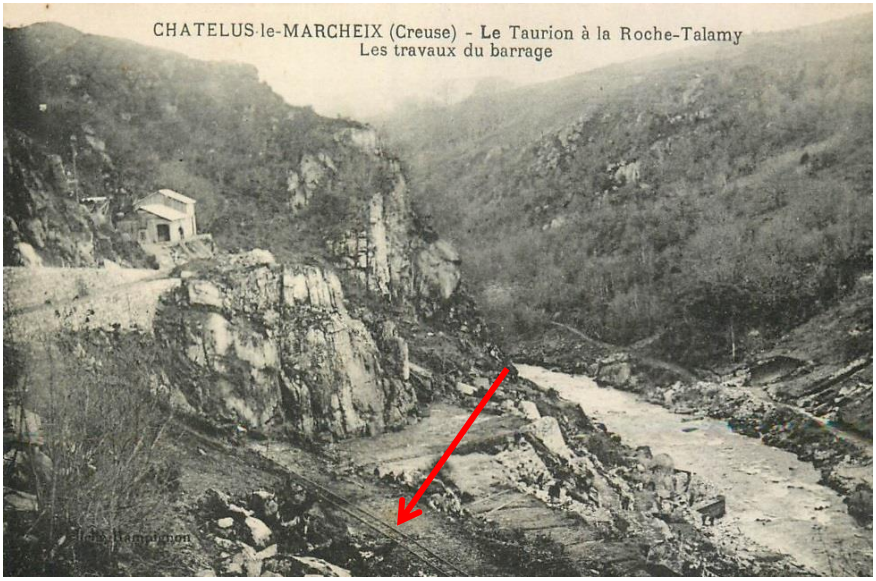

Première carte postale datant du début de la construction du barrage. Une voie est parfaitement visible.

Photo datant toujours du début du chantier. A droite, le conduit d'évacuation de la vanne de fond a déjà été creusé.

Cette photo confirme la présence d'un autre réseau rive droite.

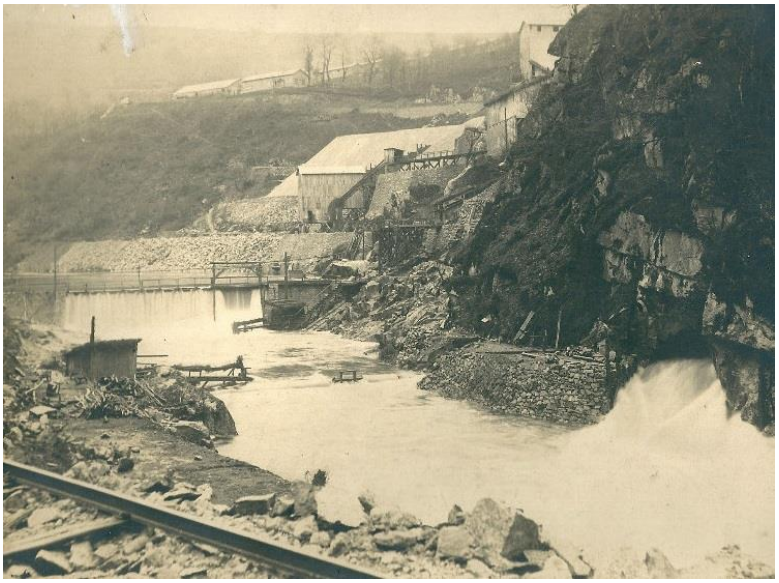

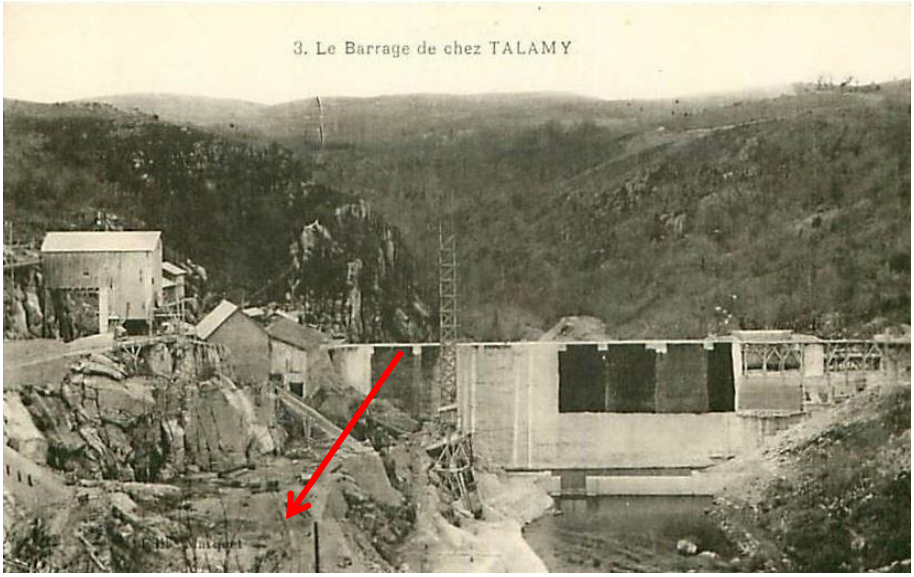

La construction du barrage progresse. La voie est toujours présente avec des wagonnets.

Ci-contre, la construction semble être terminée. Des voies sont toujours visibles.

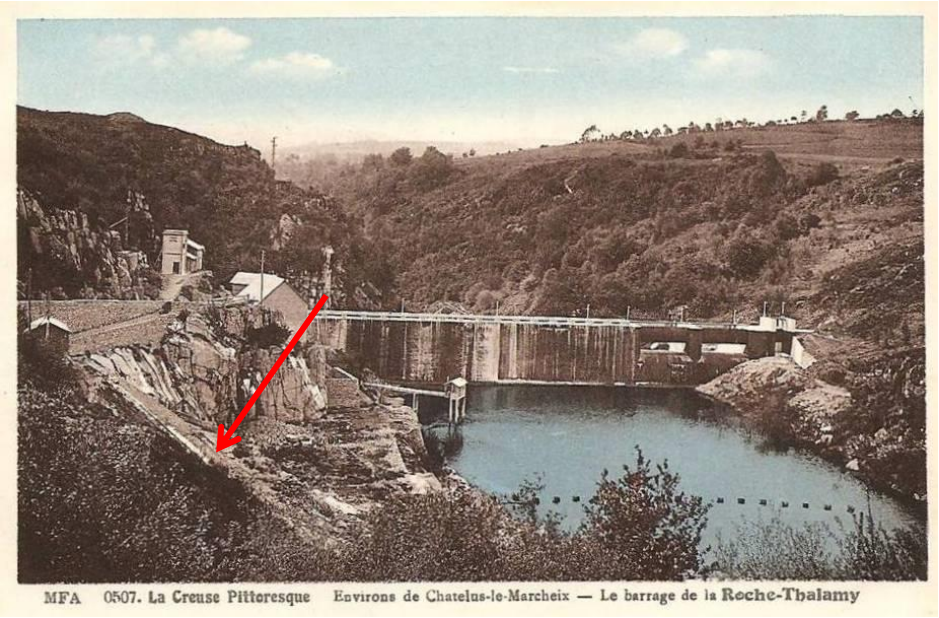

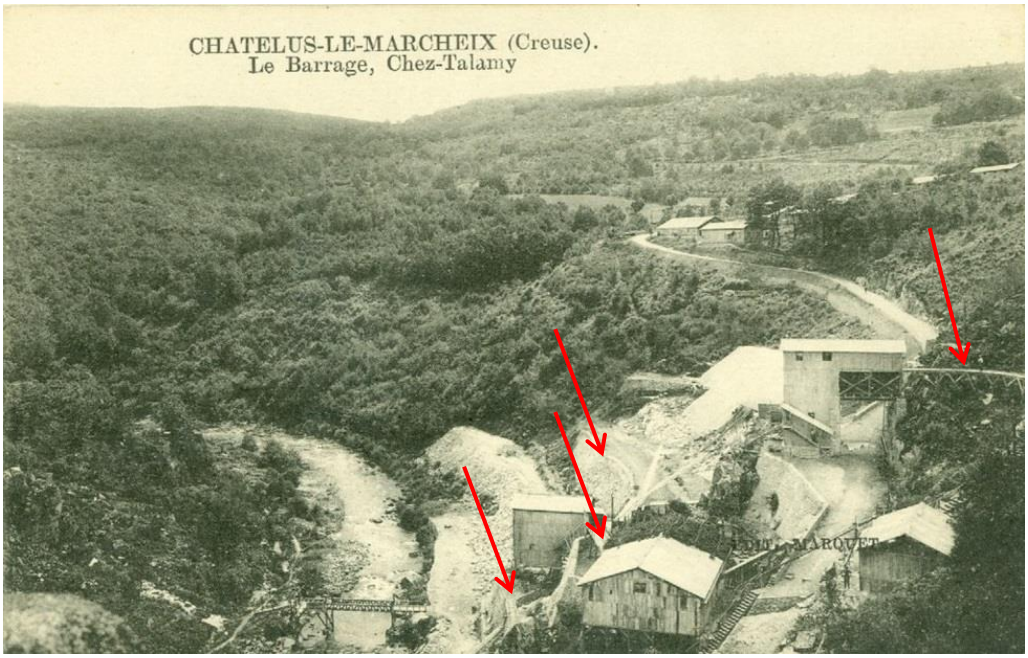

Vue à l'opposé des photos précédentes.

Les voies sont visibles, pointées par les flèches. Celle la plus à droite doit correspondre à la ligne d'évacuation des roches de la galerie des deux conduites forcées.

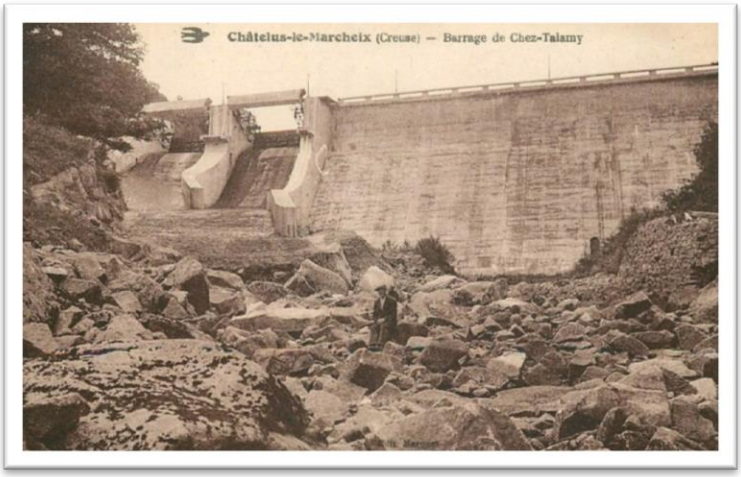

LE RESEAU DE LA CENTRALE ELECTRIQUE

La vue aérienne ci-contre date de 1950. Le secteur, où les cartes postales montrent le réseau, est situé dans l'ovale. La conduite forcée est en pointillés jaunes.

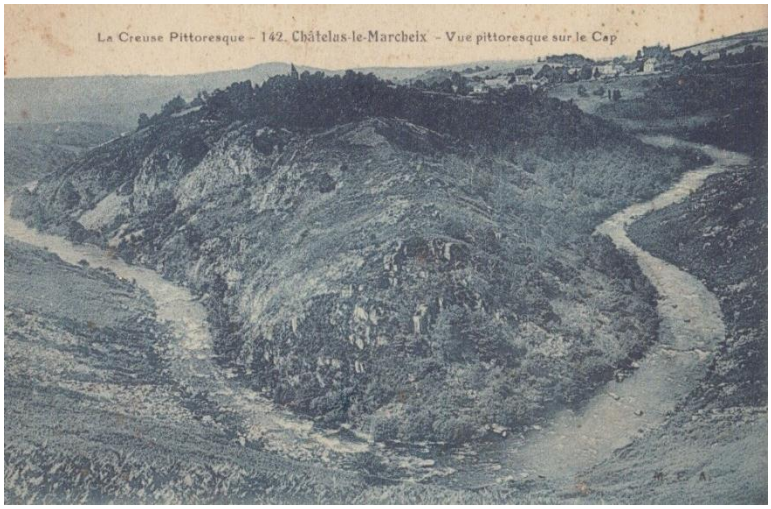

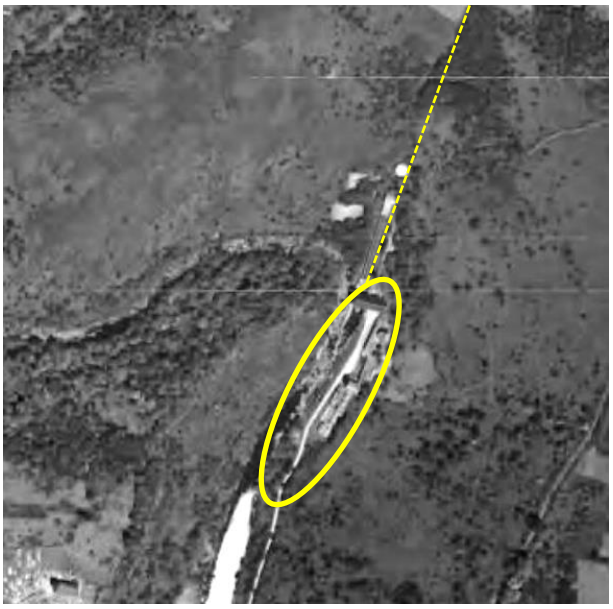

Ci-contre, le site avant le début du chantier. Ci-dessous, le même site pris après la construction de la centrale.

La rivière est à présent pratiquement à sec entre le barrage et la centrale.

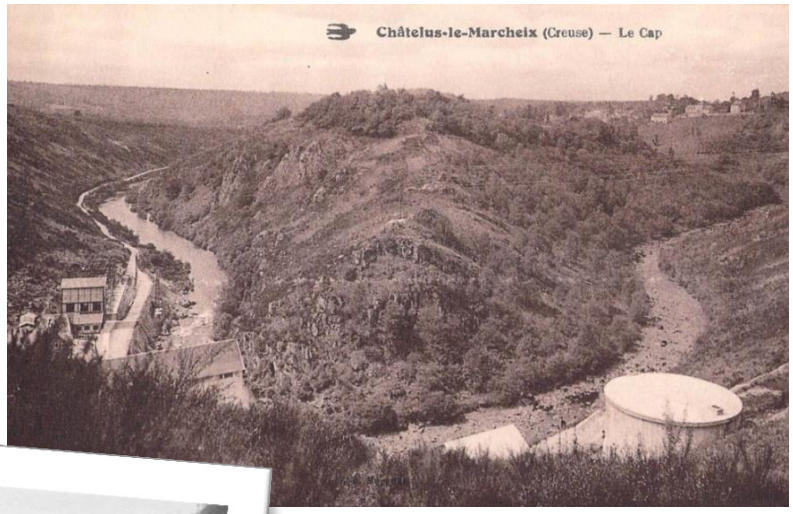

Ci-contre, début de la construction de la centrale électrique. Plusieurs voies sont visibles, dont au moins une en provenance de la galerie des conduites forcées.

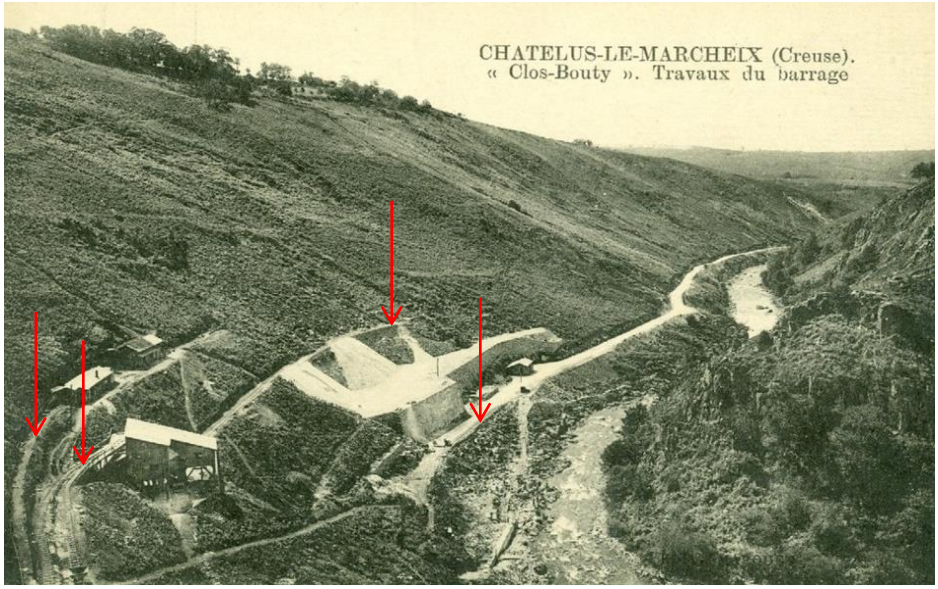

Les flèches pointent les voies ferrées.

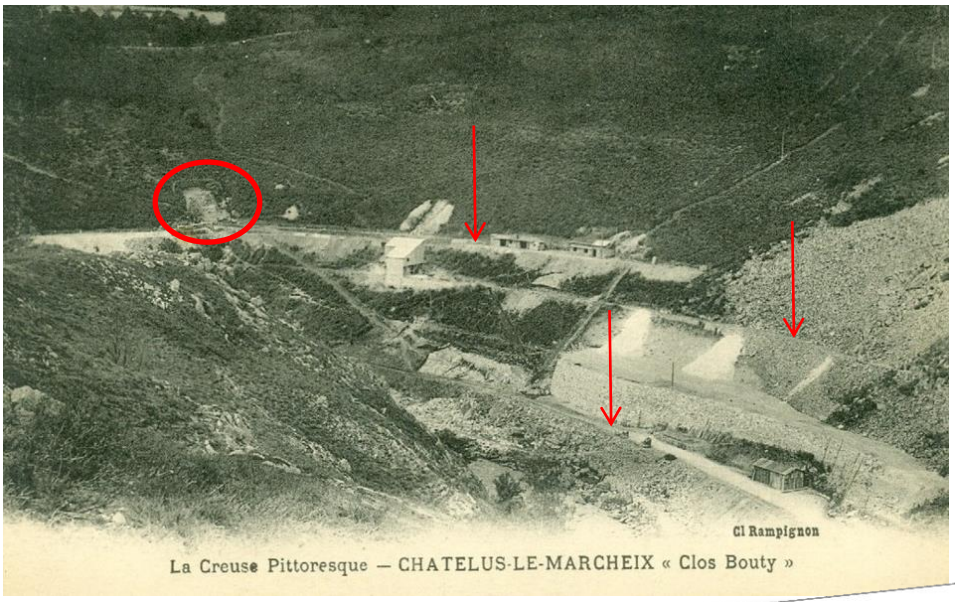

Le même site pris sous un angle opposé. Le cercle indique le débouché de la galerie.

La galerie des conduites forcées à une longueur d'environ 750 mètres.
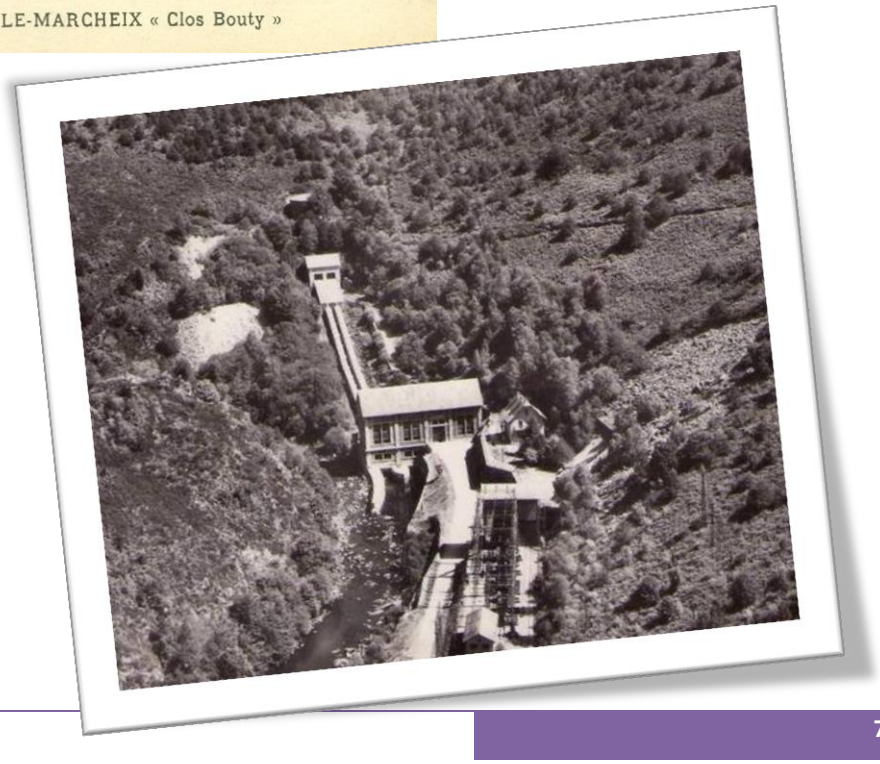
La centrale alimente le réseau électrique 90 kV.